

Assemblée générale de la FDSEA de la Dordogne

Périgueux, le jeudi 30 janvier 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, préfet de la Dordogne

Monsieur le Président de la FNSEA, je sais combien votre présence en Dordogne est importante pour la Fédération départementale et pour les agriculteurs périgourdins qu'elle regroupe. Il s'agit sans nul doute d'un encouragement dans l'action syndicale qu'ils mènent au quotidien pour soutenir l'agriculture de notre département et défendre l'idée essentielle que tout agriculteur doit pouvoir vivre décemment de son travail. Sans oublier, bien sûr, l'après, à savoir le dossier sensible des retraites agricoles.

Sachez, Monsieur le Président que cette action syndicale se fonde en Dordogne sur un dialogue avec l'État, empreint de respect mutuel, même s'il peut de temps à autre se révéler rugueux. Mais la rugosité n'a jamais été un frein à notre collaboration, bien au contraire.

Le métier d'agriculteur reste un atout majeur pour ce grand département rural qu'est la Dordogne. Il est même un pilier fondamental de l'économie locale et un vecteur important d'aménagement du territoire.

Je rappelle que les 8700 exploitations de la Dordogne représentent 6% de notre emploi et 22% de la surface agricole de la région Aquitaine.

Il nous appartient donc de construire un modèle qui permette de conforter la viabilité économique du secteur agricole.

Les choses ne sont pas simples, car nous sommes confrontés à la fois à des problématiques conjoncturelles et structurelles.

Sur le plan conjoncturel, 2013 aura été difficile en raison des conditions météo : neige, pluies, orage de grêle, qui ont affecté des filières majeures du département : l'apiculture, la viticulture,... Je rappelle qu'en 2012, c'était la culture de la pomme.

Je crois pouvoir dire que nous avons été, à chaque fois, le plus réactif possible, en appliquant une méthode simple : constat sur le terrain et association de tous les partenaires sous la coordination du préfet.

Nous avons pu ainsi accompagner les exploitants en difficulté en traitant les choses au cas par cas.

Car nous ne pouvons pas être dans une logique qui consiste à dire : « faites-moi un chèque et on verra comment l'utiliser ». Je revendique la logique qui consiste plutôt à dire : « faites-moi le constat précis des problèmes et nous vous accompagnerons de la façon la plus optimale possible ».

Sur le plan structurel, nous avons des dossiers majeurs à traiter. Je pense bien sûr à la tuberculose bovine, à la politique d'installation, à la consommation du foncier et au rôle essentiel de la CDCEA, à l'irrigation, à la filière lait et à la filière viticole pour lesquelles nous sommes en train de construire des plans d'action.

Et puis il y a la réflexion et les décisions à prendre en matière d'aménagement du territoire.

Il appartient aux élus d'être maîtres de l'aménagement de leur territoire. L'État doit les accompagner dans cette tâche en sa qualité de responsable de la mise en œuvre de la politique gouvernementale et de garant de l'intérêt général.

Les outils existent et doivent être utilisés. Ce sont les plans locaux d'urbanisme qui doivent être définis de plus en plus à l'échelle intercommunale, ce sont les schémas de cohérence territoriale, au centre desquels doit se trouver la question de l'avenir de l'agriculture.

Notre stratégie locale sera formalisée dans le contrat de plan État-Région pour la période 2014-2020. Nous l'évoquerons avec le Préfet de région lundi prochain. Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, je sais que vous portez avec force cet enjeu.

Les entreprises agricoles doivent donc occuper une place importante dans le pacte de responsabilité présenté par le Président de la République.

Je crois que nous sommes capables de trouver les équilibres territoriaux nécessaires. La preuve en est donnée dans l'opération grand site Vallée de la Vézère qui aurait pu apparaître comme un frein à l'activité agricole du secteur et qui sera au final présentée à Paris le 7 février prochain comme un projet porté aussi par les agriculteurs, tant nous sommes persuadés qu'il sera source de retombées positives pour eux.

Concernant les difficultés qui ont fait l'objet de votre table ronde, nous voyons bien que nous sommes confrontés à l'antagonisme des intérêts particuliers des uns et des autres.

C'est pour cela que l'intérêt général doit être défini, clairement affiché et qu'il doit s'imposer à tous.

Le cadre partenarial doit bien sûr être la base des discussions, mais ensuite décision doit être prise et appliquée.

Les dossiers évoqués à Miallet et Daglan ont été instruits par les services de l'État au titre des ICPE. Les autorisations ont été délivrées et les structures doivent donc fonctionner sous le contrôle des services de l'État.

C'est pour cela que les dossiers peuvent parfois prendre du temps dans leur instruction, car ils doivent être parfaitement sécurisés sur le plan juridique.

Je suis présent dans vos assemblées générales pour vous écouter. Je ne suis pas d'accord avec tout, mais c'est cette écoute et le dialogue qui nous ont permis d'avancer.

Nos échanges récents sur la loi d'avenir, sur la PAC, sur le syndicalisme ont été forts intéressants et constructifs.

Je souhaite que nous engagions maintenant un débat sur la méthanisation, pour raccourcir les délais et simplifier les procédures. C'est la mission que nous a confiée le Président de la République lors de sa venue en Dordogne au mois d'août 2013 pour présenter les ambitions de la France en la matière.

Je suivrai avec attention, Monsieur le Président de la FNSEA, vos prochains États généraux tant les thèmes retenus sont porteurs pour l'avenir de notre agriculture : simplification, modernisation et travail.

Soyez assurés de mon engagement au service du développement de la Dordogne et de son agriculture.

Je suis certain que votre dynamisme, votre courage car il en faut, votre obstination aussi, votre savoir-faire et notre capacité à se rassembler autour des enjeux les plus importants pour notre département seront nos meilleurs atouts pour relever les défis qui nous attendent en 2014.